

L'extension du parlement enfin annoncée

Le coût du projet est estimé à 10 millions d'euros



L'extension du parlement wallon est à l'étude depuis 2010. Mais la concrétisation du projet va enfin voir le jour. La phase la plus visible sera évidemment l'agrandissement de l'actuel parlement régional avec la construction d'une « maison des parlementaires ». Les travaux pourraient être terminés en 2022.

Le projet d'agrandir le parlement de Wallonie n'est pas nouveau. « C'est un projet qui existe depuis 2010. L'ensemble des groupes parlementaires sont trop à l'étroit et certains politiques n'ont même pas leur bureau, ils en ont vraiment besoin notamment avec l'accroissement de la charge de travail des Régions, consécutive aux réformes de l'Etat », indique Frédéric Janssens, le greffier du Parlement wallon.

ses promoteurs, l'extension des bâtiments du parlement respectera les gabarits du quartier environnant, certaines façades et maisons existantes ainsi que la prééminence de la Citadelle. Un constat surprenant lorsqu'on voit les esquisses réalisées par les architectes : l'aspect de certaines façades, très moderne, tranche avec le bâti existant. Ce que de nombreux Na-

Les futurs bureaux pourront accueillir deux fois plus de parlementaires

meuros n'ont pas manqué d'indiquer dès ce mercredi... L'enquête publique s'annonce intéressante.

Quelques bâtiments existants sont intégrés dans le projet, comme celui du musée du folklore, ou une maison de maître qui deviendra la maison de la présidence, telle qu'il en existe dans les autres assemblées du pays pour assoier leur image.

LE BUT EST AUSSI DE MIEUX ACCUEILLIR LES CITOYENS
La rénovation des lieux devrait aussi permettre un meilleur accueil des citoyens, notamment pour les personnes à mobilité réduite. « De plus, nous allons mieux utiliser les surfaces disponibles mais aussi fournir un bâtiment avec une consommation d'énergie quasiment nulle pour répondre aux normes euro-

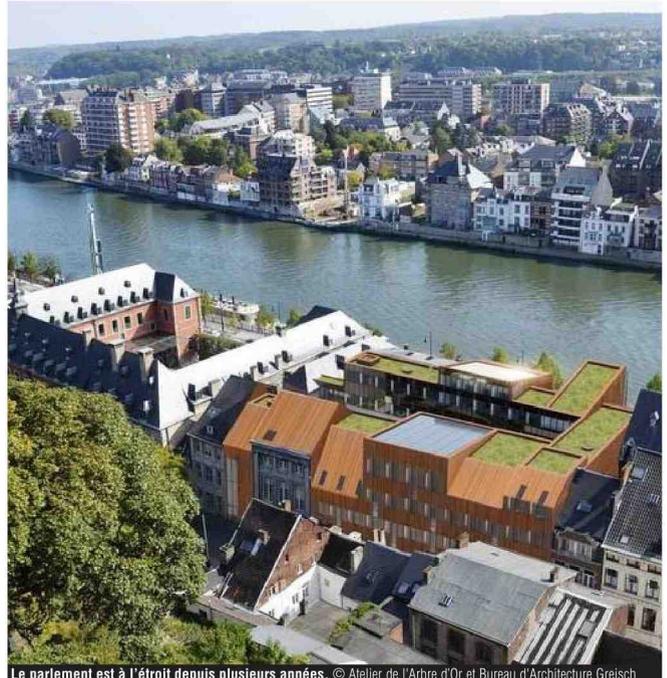
peennes des bâtiments publics ». Le marché public pour la réalisation du projet a été attribué récemment à un des soumissionnaires en fonction de critères de prix, de qualité architecturale, de performances techniques et environnementales du bâtiment et de gestion du projet. « Les travaux devraient commencer en janvier 2020 et être bouclés en juin 2022 », explique le greffier. Ce sont les bureaux d'architecture de l'Atelier de l'Arbre d'Or (Namur) et Greisch (Herstal) qui ont été sélectionnés.

Un autre grand chantier concernant le parlement est la rénovation de sa cour intérieure. « Nous allons la rénover afin de pouvoir organiser davantage d'activités pour les citoyens », confie Frédéric Jans-

Un tunnel est prévu, entre le parlement et le futur parking du Grognon

sens. Mais cette phase prévoit aussi de placer des garde-corps en verre blindé afin de protéger les occupants des lieux de toutes attaques extérieures. Ces travaux devraient être déjà réalisés cet été, durant les congrès parlementaires.

Enfin, une partie du projet étonne : la construction d'un tunnel entre le parlement et le futur parking du Grognon dont on peut s'interroger sur son utilité (voir page 15). La totalité du projet a mûri pendant huit ans avec la Ville de



Le parlement est à l'étroit depuis plusieurs années. © Atelier de l'Arbre d'Or et Bureau d'Architecture Greisch

Namur et la Région. Ce délai a permis à l'institution de consulter la population pour préfigurer des gabarits acceptables de bâtiments, d'écono-

miser sur fonds propres les moyens nécessaires (10 millions d'euros) et d'exproprier quelques habitations voisines (3 millions d'euros). « Un autofi-

nancement en bon père de famille », commente André Antoine, président du Parlement wallon. 🇧🇪

S.D. AVEC BELGA



La construction d'une « maison des parlementaires ». © Atelier de l'Arbre d'Or/Greisch



Des bâtiments de la rue Notre-Dame seront totalement rénovés. © Atelier de l'Arbre d'Or/Greisch



La Meuse - Namur 08/02/2018, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Namur

